Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro SAPAT, veuillez visiter :
bacprosapat.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

SESSION 2026

ÉPREUVE E7 : PRATIQUES PROFESSIONNELLES, ECCF E7.1 : ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES ESSENTIELS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Coefficient : 0,5 pour l'ECCF E7.1 Durée : 1 heure 30

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Recueil et analyse des informations (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Accompagnement de la toilette et soutien de l'autonomie (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Hygiène, sécurité et entretien de l'environnement (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Transmission et posture professionnelle (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES : EHPAD LES TILLEULS, SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE

Vous intervenez au sein de l'EHPAD Les Tilleuls auprès de Mme Jeanne Martin, résidente de 84 ans. À votre arrivée dans sa chambre, elle indique qu'elle se sent plus fatiguée que d'habitude et souhaite être aidée pour sa toilette au lavabo. Vous prenez connaissance des documents techniques fournis, vous recueillez les informations utiles et vous proposez un accompagnement respectueux de ses choix et de son autonomie.

Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur la situation et les documents. Pour toute modification de l'état de Mme Martin, vous transmettez les faits observés à la personne compétente selon l'organisation de la structure. Vous ne posez pas de diagnostic et ne modifiez pas un traitement ou une prescription.

Dans le référentiel du bac professionnel SAPAT, les capacités concernées relèvent du module MP7 et de l'épreuve E7, notamment de l'ECCF E7.1 pour C7.1. Le référentiel ne prévoit pas d'épreuve écrite nationale autonome intitulée « Soins d'hygiène et de confort à la personne ». La durée indiquée ici correspond au cadre de cette situation d'évaluation.

PARTIE 1 : Recueil et analyse des informations (5 points)

Caractériser la situation et repérer les besoins de Mme Martin

Utilisez la fiche de situation du DT 1. Distinguez les faits observés des interprétations et tenez compte des habitudes, des capacités et des choix exprimés par Mme Martin.

1.1 (1,5 point) Relevez trois éléments du DT 1 qui renseignent sur l'autonomie de Mme Martin pour sa toilette et son habillage. Pour chacun, indiquez la conséquence pratique pour l'accompagnement.

1.2 (1,5 point) Comparez les constantes relevées ce matin aux valeurs habituelles indiquées dans le DT 1. Relevez les évolutions et formulez une transmission factuelle, sans poser de diagnostic.

1.3 (2 points) À partir des informations du DT 1, identifiez deux besoins ou risques à prendre en compte pendant la toilette. Justifiez chacun par un élément précis de la situation et indiquez une mesure de prévention adaptée.

PARTIE 2 : Accompagnement de la toilette et soutien de l'autonomie (6 points)

Organiser une intervention adaptée, sécurisée et respectueuse

Vous accompagnez Mme Martin pour une toilette au lavabo. Elle souhaite participer autant que possible et demande que la porte reste fermée. Le DT 1 précise ses capacités, ses habitudes et les aides prescrites. Complétez le DR 1 pour organiser l'intervention.

2.1 (2 points) Indiquez les actions à réaliser avant de commencer la toilette afin de préparer l'environnement, le matériel et Mme Martin. Présentez au moins quatre actions pertinentes, dont une concernant son accord et une concernant la prévention des chutes.

2.2 (2,5 points) Complétez le DR 1 en précisant, pour chaque étape proposée, l'aide apportée, la participation possible de Mme Martin et un point de vigilance. Respectez son souhait d'intimité et les capacités indiquées dans le DT 1.

2.3 (1,5 point) Expliquez comment vous adapteriez votre accompagnement si Mme Martin refuse une étape de la toilette ou manifeste une douleur pendant le soin. Précisez ce que vous faites et à qui vous transmettez l'information.

PARTIE 3 : Hygiène, sécurité et entretien de l'environnement (5 points)

Appliquer les précautions d'hygiène et prévenir les risques

Appuyez-vous sur l'extrait de protocole de la structure fourni dans le DT 2. Il s'agit d'un extrait de procédure applicable dans l'établissement pour l'entretien de l'environnement proche après une intervention.

3.1 (2 points) Présentez, dans l'ordre, les principales étapes d'hygiène des mains et d'entretien de l'environnement proche à appliquer après la toilette, conformément au DT 2. Mentionnez le respect du temps de contact du produit.

3.2 (1,5 point) Citez trois situations dans lesquelles le port de gants à usage unique est indiqué selon le DT 2. Précisez pourquoi les gants ne remplacent pas l'hygiène des mains.

3.3 (1,5 point) Indiquez trois mesures permettant d'éviter une contamination croisée ou un accident pendant et après l'intervention. Vos réponses doivent être cohérentes avec le DT 2 et la situation de Mme Martin.

PARTIE 4 : Transmission et posture professionnelle (4 points)

Rendre compte et respecter les droits de la personne

À la fin de l'intervention, vous devez transmettre les informations utiles à la personne compétente de l'équipe. Utilisez le cadre DAR fourni dans le DR 1 et les règles de transmission données dans le DT 1.

4.1 (2 points) Complétez la partie « Transmission ciblée DAR » du DR 1 à partir des faits disponibles : fatigue exprimée, constantes relevées, participation à la toilette et éventuelle douleur. Distinguez les données, les actions réalisées et les résultats observés. N'inventez aucune donnée.

4.2 (1 point) Citez deux règles de confidentialité à respecter lors de la transmission des informations concernant Mme Martin.

4.3 (1 point) Indiquez une situation de la présente situation nécessitant une transmission rapide à la personne compétente et justifiez votre choix à partir des données du DT 1.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION DE MME JEANNE MARTIN

Identité et contexte : Mme Jeanne Martin, 84 ans, résidente de l'EHPAD Les Tilleuls depuis huit mois. Elle communique clairement en français et porte des lunettes. Elle souhaite être appelée « Mme Martin ».

Antécédents connus utiles à l'accompagnement : accident vasculaire cérébral ancien avec faiblesse du côté droit ; arthrose des genoux ; peau sèche et fragile. Aucun diagnostic supplémentaire ne doit être déduit de ces seules informations.

Autonomie et aides : Mme Martin se lave le visage, le haut du corps et les mains si le matériel est placé à portée de sa main gauche. Elle a besoin d'une aide pour le dos, les jambes et les pieds. Elle nécessite une aide pour enfiler le bas du vêtement. Elle peut se lever avec son déambulateur et l'aide d'un professionnel, selon les consignes de l'équipe. Elle prend ses repas en salle à manger et mange seule après installation.

Habitudes et choix : toilette au lavabo le matin ; eau tiède ; porte fermée ; participation aux gestes qu'elle peut effectuer. Elle porte une protection pour incontinence. Le plan d'accompagnement mentionne une surveillance de l'état cutané, notamment des zones d'appui. Aucun régime alimentaire particulier n'est indiqué dans le dossier transmis.

Valeurs habituelles relevées dans le dossier de suivi : température 36,6 °C ; fréquence cardiaque 78 battements par minute ; fréquence respiratoire 18 mouvements par minute ; saturation en oxygène 97 % à l'air ambiant ; pression artérielle 126/72 mmHg.

Relevés effectués ce matin par l'infirmière et transmis à l'équipe : température 37,8 °C ; fréquence cardiaque 96 battements par minute ; fréquence respiratoire 22 mouvements par minute ; saturation en oxygène 94 % à l'air ambiant ; pression artérielle 108/66 mmHg. Ces valeurs sont des données de surveillance et ne constituent pas, à elles seules, un diagnostic.

Propos et observations au début de l'intervention : Mme Martin dit : « Je suis plus fatiguée que d'habitude. » Elle évalue une douleur du genou à 4 sur 10 lorsqu'elle se lève, et à 1 sur 10 lorsqu'elle est assise. Elle est assise dans son fauteuil, éveillée et répond aux questions. Aucun changement cutané nouveau n'est documenté dans les informations remises pour cette situation.

Organisation des transmissions : les observations sont transmises à l'infirmière ou au professionnel responsable selon l'organisation de l'équipe. Une modification de l'état de la personne ou une difficulté pendant l'accompagnement est signalée sans délai à la personne compétente. La transmission écrite est factuelle, datée et réalisée dans le support prévu par la structure.

Synthèse des données utiles à l'accompagnement

Domaine	Informations disponibles
Communication et choix	Communique clairement ; souhaite la porte fermée et participer aux gestes possibles.
Toilette	Réalise le visage, le haut du corps et les mains avec le matériel placé à gauche ; aide nécessaire pour le dos, les jambes et les pieds.
Mobilité	Déambulateur et aide d'un professionnel selon les consignes de l'équipe ; douleur du genou lors du lever.
Surveillance	Peau sèche et fragile ; surveillance de l'état cutané et des zones d'appui prévue au plan d'accompagnement.
Alimentation	Aucun régime alimentaire particulier indiqué dans le dossier transmis.

Données extraites de la fiche de situation fournie pour l'évaluation.

DT 2 : EXTRAIT DE PROCÉDURE DE L'EHPAD : HYGIÈNE DES MAINS ET ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE

Document de référence : extrait de procédure interne de la structure, validé par l'encadrement. Il s'applique aux interventions d'accompagnement et ne remplace pas les consignes spécifiques données par l'équipe.

1. Réaliser l'hygiène des mains avant le contact avec la personne et après l'intervention, selon la procédure en vigueur dans la structure. Recommencer si les mains sont souillées ou après le retrait des gants.
2. Préparer le matériel nécessaire avant le soin et éviter les allers-retours avec du matériel utilisé.
3. Porter des gants à usage unique lorsqu'un contact avec du sang, des liquides biologiques, une muqueuse ou une peau lésée est prévisible, ou lors de la manipulation de linge souillé. Les gants sont changés entre deux activités incompatibles et retirés dès la fin de l'activité concernée.
4. Pour l'entretien des surfaces concernées, appliquer le produit prévu par la structure en respectant les consignes de son étiquette, notamment la dilution lorsqu'elle est requise et le temps de contact. Ne pas mélanger des produits.
5. Procéder de la zone la moins souillée vers la zone la plus souillée, avec du matériel propre adapté. Ne pas replonger un matériel utilisé dans une solution propre.
6. Éliminer le linge et les déchets dans les contenants prévus par la structure. Ne pas secouer le linge. Ranger le matériel et laisser l'environnement propre et sécurisé pour la personne.
7. Signaler à la personne responsable tout incident, souillure inhabituelle ou difficulté constatée pendant l'intervention.

Rappel pour la situation : la procédure ne demande pas d'appliquer un produit sur la peau de Mme Martin. Les produits d'entretien de l'environnement ne sont pas des produits de soin.

Repères de la procédure d'entretien

Étape	Consigne
Avant l'intervention	Préparer le matériel et réaliser l'hygiène des mains.
Pendant l'intervention	Gants si exposition prévisible ; matériel adapté ; progression de la zone la moins souillée vers la plus souillée.
Entretien des surfaces	Produit prévu par la structure ; respect de l'étiquette et du temps de contact ; aucun mélange de produits.
Après l'intervention	Éliminer linge et déchets selon la procédure ; retirer les gants ; réaliser l'hygiène des mains ; signaler tout incident.

Synthèse de l'extrait de procédure interne fourni ci-dessus.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.2 et 4.1 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... » en vous appuyant sur la situation et les documents techniques. Pour la transmission DAR, n'inscrivez que des données connues ou des éléments effectivement observés dans la situation.

Tableau d'organisation de l'accompagnement de la toilette

Étape de l'intervention	Aide ou action proposée	Participation possible de Mme Martin	Point de vigilance
Installation et préparation	.....	.....	.....
Toilette du visage et du haut du corps	.....	.....	.....
Aide pour le dos, les jambes et les pieds	.....	.....	.....
Habillage et fin de l'intervention	.....	.....	.....

À compléter par le candidat. Les propositions doivent respecter les capacités, les choix et les consignes indiqués dans le DT 1.

Transmission ciblée selon la méthode DAR

Rubrique	Éléments à inscrire
D : Données observées ou exprimées	.....
A : Actions réalisées ou information transmise	.....
R : Résultats observés et suite à donner	.....

À compléter avec des faits issus de la situation. D : données ; A : actions ; R : résultats ou éléments restant à transmettre.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.